

L'informatique à l'INSPÉ CVL – Université d'Orléans

Procédure pas à pas d'activation du compte de l'Université

Depuis chez vous :

- Avec votre navigateur, accédez directement à « ent.univ-orleans.fr ».
- Dans la partie droite de la page "**Besoin d'aide ?**", cliquez sur "**Etudiant**".
- Cliquez ensuite sur le bouton « **Activer** » sous « **Activer mon compte numérique** ».

Une fois la page d'activation atteinte :

- Une identification est demandée nécessitant votre **mail personnel** afin de vous transmettre un code permettant de vérifier votre identité.
- Suivez la procédure jusqu'à la fin : acceptation de la charte informatique, choix du mot de passe puis affichage d'un encadré avec vos identifiants*. Félicitations !

*Sachez que ces informations sont également envoyées sur votre mail perso fourni dans les premières étapes de l'activation du compte.

Compte de l'Université d'Orléans

Une fois votre compte de l'Université d'Orléans activé, il vous permet d'utiliser les services de l'Environnement Numérique de Travail sur « ent.univ-orleans.fr » dans la partie gauche de la page "**Connexion**" cliquez sur "**Se connecter**".

L'ENT contient notamment :

- la messagerie électronique (partage.univ-orleans.fr)
- la plate-forme d'enseignement à distance Célène (celene.univ-orleans.fr)
- l'accès au portail documentaire (scd.univ-orleans.fr)
- le dossier de scolarité
- le suivi des impressions (suivi-impimpression.univ-orleans.fr)
- plein d'autres raccourcis sous forme de tuiles dans le menu en haut à gauche de la page :



IMPORTANT : veillez à trier votre boîte de messagerie ainsi qu'à vider votre corbeille régulièrement pour éviter toute saturation de votre messagerie, ce qui vous empêcherait de recevoir les informations de l'administration et de l'équipe pédagogique.

Compte MICROSOFT

24h après l'activation du compte de l'Université d'Orléans, un compte Microsoft (accessible via office.com) vous sera attribué. Il vous donnera accès à la suite office que vous pourrez télécharger sur tous vos appareils personnels.

L'identifiant est cependant différent de celui du compte de l'Université d'Orléans. Il sera de la forme "oXXXXX@campus.univ-orleans.fr".

Il faudra alors aller dans l'ENT pour modifier le mot de passe du compte et aller à l'étape suivante.

Accès aux ordinateurs de l'INSPÉ

Nos ordinateurs passent par une connexion sur les serveurs de l'université, et vous devrez donc vous connecter à ceux-ci avec votre numéro étudiant "oXXXXXX" et le mot de passe du compte Microsoft.

Wifi

Pour vous connecter avec vos appareils personnels au Wifi, il vous suffira de vous connecter d'abord en 4G pour récupérer un profil Wifi sur le site « cat.eduroam.org » afin de paramétrer et d'utiliser le Wifi Eduroam.

Presto

L'Université propose un dispositif de prêt d'ordinateurs pour votre année universitaire : PRESTO. Vous pouvez accéder aux informations sur ce dispositif à partir de l'adresse suivante : « www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/bien-gerer-ses-etudes/presto-pret-ordinateurs »

Impressions

Pour gérer vos impressions et installer Mobility Print afin d'imprimer depuis un smartphone ou ordinateur personnel :

« ent.univ-orleans.fr/uPortal/f/u1511s4/p/uo_papercut_per.n3/max/render.uP »

Autres informations

Pour plus de détails, vous trouverez à l'adresse « www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/bien-gerer-ses-etudes/connectez-vous-vos-comptes-numeriques », des infos pour :

- Vos accès améliorés avec l'application mobile de l'université d'Orléans
- Votre accompagnement numérique avec le dispositif PAON
- Votre compte ENT
- Vos accès Wifi sur l'ensemble du campus avec Eduroam
- Votre compte Microsoft, qui vous donne accès à Office 365 (qui devient Microsoft 365)
- Vos règlements restaurants universitaires et l'usage des copieurs du campus avec IZLY

IMPORTANT : Application mobile toujours en développement, sujette à beaucoup de modifications, n'hésitez pas à faire des retours auprès de l'université concernant cette dernière en laissant des commentaires sur les stores de vos smartphones.